

EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF

Rentrée des classes 2009-2010 au secondaire 2

La chancellerie d'Etat communique:

Lundi 17 août 2009, les écoles du secondaire 2 ont accueilli les apprenants de la formation professionnelle alors que les étudiants des lycées font leur rentrée scolaire le lundi 24 août 2009. Au total ce sont 3.279 jeunes qui commencent cette année une formation postobligatoire: 2194 dans les centres de formation professionnelle et 1.085 dans les lycées.

Lors de la conférence de presse tenue ce jour, le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, chef du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS), a indiqué que la rentrée des écoles postobligatoires neuchâteloises est marquée cette année par un fléchissement des effectifs d'élèves commençant le lycée alors que les effectifs de la formation professionnelle sont encore en légère croissance. Il semble donc bien que la baisse de la démographie constatée depuis deux ou trois ans dans les écoles secondaires 1 du canton commence à produire ses effets au secondaire 2. Le DECS poursuit ses efforts pour améliorer la transition entre l'école obligatoire et le secondaire 2 afin d'éviter autant que possible les échecs et les changements d'orientation encore bien trop nombreux dans le début des formations postobligatoires.

L'année scolaire 2009-2010 marque le début de la mise en œuvre d'objectifs stratégiques visant notamment à:

- attirer un plus grand nombre d'élèves libérables en formation professionnelle
- augmenter drastiquement la part des formations professionnelles en entreprise (formation duale) au détriment des formations en écoles à plein temps
- recentrer l'offre de formation professionnelle sur les métiers essentiels pour le développement de la région;
- optimiser l'offre de formation au plan intercantonal (région BEJUNE);
- augmenter le chiffre d'affaires en formation continue.

Ces objectifs ambitieux devraient être atteints le plus vite possible mais au plus tard d'ici huit ans pour permettre notamment de ramener le coût annuel par apprenant à la hauteur de la moyenne suisse qui est de 13.000 francs alors que le coût neuchâtelois est actuellement de 18.600 francs. L'atteinte de ces objectifs ne sera possible que grâce à une forte mobilisation des employeurs privés, publics et parapublics en faveur de l'apprentissage dual.

Situation des filières de formation professionnelle

Parmi les principales tendances observées en formation professionnelle à la rentrée d'août 2009, on peut relever que la croissance des effectifs constatée ces dernières années dans le domaine technique est stoppée certainement par l'influence de la conjoncture économique.

Dans le domaine de la santé et du social, de nombreux jeunes n'ont pas trouvé de place d'apprentissage, ce qui provoque une stagnation des effectifs de rentrée. Le domaine du commerce et de la vente enregistre une nouvelle croissance.

Dans les domaines de la construction et des arts et métiers, les effectifs sont relativement stables mais des places d'apprentissage restent disponibles. Par conséquent, il y a lieu de poursuivre les efforts de promotion de ces métiers auprès des jeunes et de leur famille.

Au vu de la demande qui est toujours très importante, les directions des centres professionnels concernés ont cherché à stabiliser les effectifs de préapprentissage et à encourager les jeunes qui en ont le potentiel à débiter un apprentissage directement au sortir de la scolarité obligatoire.

On enregistre cette année une croissance des effectifs en maturité professionnelle post-CFC qui est certainement due à la difficulté pour les jeunes diplômés de trouver un emploi.

Comme ces dernières années, les jeunes restés sans solution au terme de leur scolarité obligatoire se sont vu offrir un accompagnement et des conseils dispensés par des conseillers en orientation professionnelle dans le cadre du mentoring, action qui s'inscrit dans le concept de case management soutenu par la Confédération. A ce jour, plus de la moitié des 61 jeunes concernés ont trouvé une solution, les autres qui le souhaitent continuent à être aidés dans leur recherche de solution.

Nouvelle progression de l'offre de places d'apprentissage

En dépit de la crise économique, l'offre de places d'apprentissage marque une nouvelle fois une progression significative (près de 5%). Ce résultat très encourageant est certainement le fruit à la fois des efforts de sensibilisation et de démarchage menés par le Service de la formation professionnelle et des lycées (SFPL) avec le soutien de la Confédération et de l'attitude constructive et responsable des employeurs de notre canton. Une centaine de places sont actuellement disponibles et les contrats d'apprentissage peuvent encore être conclus et enregistrés durant les semaines à venir.

Deux expériences pilotes de validation des acquis pour adultes sont actuellement en cours dans le canton de Neuchâtel, avec l'autorisation de la Confédération. Elles concernent les métiers d'assistant socio-éducatif et d'employé de commerce. La validation des acquis permet à des personnes ayant un cursus scolaire n'ayant pas abouti à un titre reconnu dans le domaine où elles exercent, de faire valoir les expériences vécues dans leurs sphères privée, sociale et professionnelle par l'élaboration d'un portfolio mettant en évidence les compétences acquises en lien avec un métier menant au CFC. Des experts évaluent les compétences acquises et celles qui doivent éventuellement faire l'objet d'une formation complémentaire. Une fois les éventuelles lacunes comblées, le CFC peut être délivré.

D'ici à l'été 2010, les écoles de commerce (de l'ESTER du CIFOM et du Lycée Jean-Piaget) doivent préparer l'entrée en vigueur de la réforme de leur formation conduite au plan national suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la formation

professionnelle. Ainsi, dès la prochaine rentrée les élèves de ces écoles prépareront le CFC d'employé de commerce (le même que celui qui peut être acquis en formation duale) en trois ans d'école à plein temps ou compléter cette formation avec la maturité professionnelle commerciale sur un cursus de quatre ans dont une année de stage pratique en entreprise.

De façon générale, cette réforme met un accent plus fort qu'actuellement sur l'acquisition de compétences liées à la pratique professionnelle. Les enseignants concernés suivront une formation continue dans ce sens.

Situation des filières de formation générale

Pour la première fois depuis 2002, l'effectif global en maturité gymnasiale diminue considérablement. En effet, en tenant compte des effectifs des 3 degrés, l'on dénombre quelques 150 élèves de moins qu'en 2007, dont plus de 90 en 1^{ère} année. La diminution observée est de l'ordre de 6,5 % en tenant compte des 3 degrés d'enseignement. Notons que la diminution des effectifs concerne les trois lycées du canton.

L'augmentation considérable constatée en 2008, parmi les effectifs de première année des certificats de culture générale (+18% par rapport à 2007), a été fortement compensée cette année (180 élèves en 2007 et 189 en 2009).

Finalement, le nombre d'inscriptions en diplôme de commerce et maturité professionnelle commerciale diminue lui aussi. Une diminution de l'ordre de 11% est enregistrée par rapport à la rentrée « record » de 2008.

Neuchâtel, le 24 août 2009